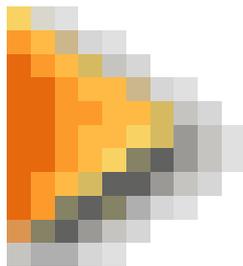


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article504>



Dans l'Yonne, à la rentrée, en collèges : on rame !

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2004-2005 -



Publication date: mercredi 29 septembre 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Hausse des effectifs par classe

Depuis 4 ans le nombre moyen d'élèves par classe augmente pour atteindre cette année **24,4 élèves**.

Ainsi, cette année, il y a plus de classes de plus de 24 élèves que de classes sous la barre des 24.
Même dans les établissements en ZEP !

Par exemple, 22 classes sur 28 ont 27-28 élèves à *Paul-Bert* Auxerre, 10 classes sur 17 à 26-27-28 élèves à *Prévert* Migennes, etc. Bien loin donc des 20 élèves revendiqués !

Jean-Bertin à Saint-Georges tient la tête du peloton ... avec 21 classes sur 24 de 26 élèves ou plus. Noyers a 2 classes de 4ème : une à 29 élèves et l'autre à 30 !

Les groupes de langues sont toujours aussi chargés, et ceux de technologie tendent très sérieusement à disparaître pour laisser place à la classe entière.

De plus en plus de nominations « à cheval » sur plusieurs établissements

Les collègues nommés sur 2 communes non limitrophes ont droit à une heure de « décharge ». L'inspection académique nous a donné le décompte de ces heures. Sur les documents ne figurent que les heures payées en HS (et donc pas celles des collègues faisant moins de 18 ou 15h de cours). En 2003, le total était de 25h ; à la rentrée 2004, il est monté à 43h !

Et le nombre d'heures ?

Ramené au nombre d'élèves, le nombre d'heures est stable. A noter une légère baisse du nombre des HSA (748 contre 775 l'an dernier) mais une forte baisse des heures-poste (- 500, environ 28 équivalents temps pleins !).

La fin des 3ème d'insertion

L'Inspecteur d'Académie a voulu anticiper sur la réforme de la 3ème en imposant à plusieurs établissements de supprimer les 3ème d'insertion, et il n'y a plus de 4ème d'aide et de soutien. Ces élèves en difficulté sont donc bien souvent dans des classes « banales » ... qui ne le sont plus du fait de leur présence !

Des dispositifs locaux se multiplient sous différentes formes qui se traduisent par une pénibilité accrue pour les collègues.

Quant aux élèves, de toute évidence, ils ne pourront pas acquérir les contenus imposés par les programmes. Là encore, l'IA anticipe, sur Thélot cette fois, qui admet (belle ambition pour une loi d'orientation) qu'il est "à craindre" ... "qu'une petite part d'une génération ne parvienne pas à maîtriser le socle commun à l'issue de la scolarité obligatoire..., en dépit des améliorations qui seront apportées à l'Ecole" (lire l'article "Thélot, un rapport destructeur" pour avoir une idée des « améliorations » ...)

La disparition des Aides Educateurs

Si le SNES s'est toujours opposé au système des aides éducateurs, il a toujours souhaité que plus d'adultes soient présents dans les établissements : à la vie scolaire, dans les CDI, à la maintenance informatique, etc. Une fois partis, les aides éducateurs ne sont pas remplacés.

Ainsi le collège de Bléneau se retrouve-t-il sans principal adjoint avec ½ CPE, et seulement un poste et demi de surveillant ! Comment assurer les études, la pose repas, etc, dans ces conditions ?

Le dispositif d'alternance en 4ème

Toujours d'actualité, il se heurte aux difficultés de mise en œuvre : si les élèves sont absents du collège (dans les ateliers de la SEGPA, au LP voisin ou en stage) une partie du temps, il est difficile pour eux (les plus fragiles) de rattraper le temps non passé en classe ! Bref, ça bricole ici et là de manière peu satisfaisante.

Les classes bilingues anglais-allemand

Denfert-Rochereau à Auxerre et Villeneuve-la-Guyard les expérimentent officiellement avec une dotation de 2h par niveau (cette année 6-5-4).

D'autres collèges expérimentent aussi, mais, là, sans moyen, en complétant les groupes d'allemand LV1 peu chargés par des élèves qui font anglais « LV1 bis ».